

LA PERLE DES MUSES ET COMÉDIES PROVENÇALES

Par **Gaspard ZERBIN**, Avocat

DE LA FARCE CARNAVALESQUE EN PROVENCE.

Quoi qu'en aient dit Jehan Nostradamus (1) et son neveu César (2), il est aujourd'hui hors de doute que le genre scénique n'a jamais fait partie de la poétique des Troubadours (3). Le drame moderne prit naissance dans l'Église même.

D'abord, essentiellement hiératique, il eut pour but d'exciter et d'entretenir la piété des fidèles et devint, sous la dénomination de *Mystère*, une sorte d'appendice aux cérémonies du culte. Plus tard, en se sécularisant sous forme de *Moralité*, puis de *Sottie* ou de *Farce*, il délaissa l'enceinte et le parvis des lieux consacrés et se produisit sur les places publiques et dans les carrefours. Mais partout, durant tout le Moyen Age et sous ses diverses transformations, il eut pour objet incessant la moralisation ou l'amusement des masses populaires.

Or, les compositions des Troubadours, exclusivement destinées aux grands seigneurs et aux nobles dames qui vivaient dispersés dans leurs manoirs féodaux, étaient écrites dans une langue de convention que n'ont jamais parlée, nulle part et à aucune époque, les bourgeois des villes ni les gens de la campagne (1).

(1) *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*.

(2) *Histoire et Chronique de Provence*.

(3) FAURIEL, *Hist. de la poésie provençale*, T. I, p. 19; — LITTRÉ, *Hist. de la langue française*, T. II, p. 4.

(4) FAURIEL, *Hist. de la poésie provençale*, T. I, p. 232.